

## Restructuration de la DAP et restructuration du Lab' :

### Un recul inquiétant pour l'écologie !



Après que la DAP ait gagné un G, elle a réorganisé globalement ses services au sein de 2 directions. De cette réorganisation en Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire (DGAP), nombre de services se sont maintenus.

Or, le **Laboratoire du Développement Durable, de l'Innovation et des Bonnes Pratiques** (le Lab') semble subir une restructuration discrète aux conséquences lourdes.

Le Lab', pourtant essentiel pour intégrer une dimension écologique et innovante dans nos quotidiens, nos services et nos établissements, voit sa mission affaiblie. Pire, la dimension environnementale, déjà timide dans le monde pénitentiaire, semble désormais quasi effacée des priorités.

Cette situation inquiète le **SNEPAP-FSU** à double titre.

Les rares avancées en matière de développement durable dans les services pénitentiaires – bien souvent limitées au fruit d'initiatives locales et de la bonne volonté des agents – risquent d'être abandonnées. Les projets de réduction des déchets, d'économies d'énergie, ou d'intégration de critères écologiques dans la gestion des établissements vont-ils disparaître, faute de structure dédiée pour les porter ?

Quel avenir pour les missions du LAB' ? **La DGAP compte-t-elle maintenir une véritable politique de développement durable dans les services pénitentiaires, ou cette restructuration sonne-t-elle le glas des initiatives vertes ?**

À une époque où l'urgence climatique impose à toutes les administrations publiques de repenser leurs pratiques et les milieux où elles les exercent, la DGAP fait-elle le choix inverse : celui d'un désengagement silencieux ?

Ensuite, parce que cette restructuration pose une question cruciale : **que deviennent les agents du LAB' ?**

Pour la plupart embauchés sous statut précaire de contractuels, ils risquent désormais de se retrouver réaffectés sur des postes loin de la motivation de leur embauche, voire de se voir remercer au terme de leur contrat. Espérons que la DGAP ne va pas aller jusqu'à rompre leurs CDD !

Pour le **SNEPAP-FSU**, une fois de plus, ce sont les plus précaires qui paient le prix des choix administratifs opaques. Quel devenir pour les agents concernés ? Seront-ils redéployés et où ? La DGAP a-t-elle seulement anticipé les conséquences humaines de cette décision ?

Pour le **SNEPAP-FSU**, la DGAP doit garantir leur maintien dans l'emploi, avec des postes pérennes et adaptés à leurs compétences.

Quelle transparence sur ces décisions ? Pourquoi cette restructuration ne fait-elle pas l'objet d'une consultation des organisations syndicales ?

**Le SNEPAP-FSU dénonce cette restructuration à la sauvette, qui sacrifie à la fois l'écologie et la stabilité de ces professionnels.**

Nous ne pouvons accepter que des avancées, même modestes, soient balayées sans débat, ni que des collègues risquent d'être sacrifiés sur l'autel des économies de bouts de chandelle.

Le SNEPAP-FSU attend des réponses de la DGAP et veillera à ce que ni l'écologie, ni les droits des agents ne soient les variables d'ajustement des restructurations.

**Pour le SNEPAP-FSU, l'administration pénitentiaire doit inscrire la dimension écologique dans tous les projets qu'elle mène. Pour ce faire des moyens, y compris RH, sont indispensables.**

**La DGAP a besoin de progrès, pas de recul.**